

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2018-29 OFFICIER – Adjoint au chef des productions des formations

Unité d'affectation : Escadron de formation aérienne spécialités sol (EFASS)
Base aérienne 721 – Rochefort

Description du poste

UNITÉ

L'Escadron de formation aérienne spécialités sol est chargé de concevoir puis de dispenser les formations du personnel Air des spécialités « matériels environnement aéronautique », « gestion logistique », « électrotechnique opérationnelle des infrastructures aéronautiques », « spécialiste des systèmes et supports de télécommunications », « réseaux informatiques et sécurité des systèmes d'informations et de communication », « communication, navigation et surveillance » et les formations dites « transverses » comme la qualité, le commandement et l'anglais pour toutes les spécialités du ministère.

POSTE

Cet officier doit coordonner l'activité des formations de l'ensemble des sections de l'escadron et veiller à l'efficacité des actions de formations. Pour cela il est chargé de :

- vérifier l'application des programmes en vigueur et leurs évolutions ;
- participer à l'expression de besoins en matériels techniques, d'instruction, audiovisuel, informatique et aides pédagogiques informatisées ;
- participer aux entretiens de sélection des instructeurs ;
- assurer le contrôle et la surveillance de la qualité de la formation (suivi des compétences et emploi) ;
- donner un avis sur l'évaluation pédagogique internes ou externes des instructeurs ;
- animer la réalisation des emplois du temps des formations ;
- veiller au suivi des activités d'instruction ;
- participer au conseil de progression et d'instruction.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME - FORMATION

Être titulaire au minimum d'une **licence universitaire** ou d'un autre **diplôme de niveau II dans le domaine des organisations option management**.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- savoir coordonner l'action de différents groupes de travail ;
- savoir manager l'utilisation des ressources humaines et matérielles dans le cadre de la formation.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- très bonne maîtrise de l'expression écrite et orale ;
- très bonne maîtrise des outils bureautiques ;
- être doté d'une très bonne capacité d'organisation ;
- avoir une très bonne capacité d'analyse ;
- posséder le goût du contact humain.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.